

assura.

**20
25**

Assura SA

**Situation financière
2025**

Sommaire

Assura SA en 2025	
Synthèse	2
Activité	3
Résultats	5
Gouvernance et gestion des risques	8
Profil de risque	11
Évaluation des actifs et des passifs	13
Gestion du capital	19
Solvabilité	20
Rapport de l'organe de révision	23
(y.c. les comptes annuels)	

Synthèse

Assura SA est une société anonyme faisant partie du Groupe Assura. Elle a son siège à Pully (VD). Active dans le domaine de l'assurance complémentaire, elle est soumise à la surveillance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Chiffres clés

Montants en millions de CHF	2025	2024
Total des produits de l'activité technique d'assurance	337.2	339.3
Total des charges de l'activité technique d'assurance	-326.1	-322.8 ¹
Total résultat technique	11.1	16.5²
Résultat des placements	23.5	33.1
Résultat de l'exercice	29.6	34.3 ³
Total des capitaux propres	276.7	247.1
Total du bilan	1'643.2	1'605.2
Taux de solvabilité	506.5%	492.3%

1 Total des charges de l'activité technique d'assurance normalisé (sans les effets exceptionnels), le total des charges passe de CHF -262.8 mio à CHF -322.8 mio en 2024.

2 Total résultat technique normalisé (sans les effets exceptionnels), le résultat technique passe de CHF 76.5 mio à CHF 16.5 mio en 2024.

3 Résultat normalisé (sans les effets exceptionnels), le résultat passe de CHF 94.3 à CHF 34.3 mio en 2024.

Activité

Stratégie et opérations

Au 1^{er} janvier 2026, Assura SA comptait 444'000 assurés, contre 431'000 un an plus tôt.

Le personnel et les ressources permettant à Assura SA d'exercer ses activités sont mis à disposition par Figeas SA, la société de services du Groupe Assura. Au 31 décembre 2025, Figeas SA comptait 1'725 collaboratrices et collaborateurs et 25 succursales.

En 2025, Assura SA a continué de développer sa gamme dans le domaine des assurances complémentaires avec la volonté de répondre aux attentes exprimées par ses clients, en termes de couverture mais aussi de modularité.

Après avoir lancé l'assurance de protection juridique Lexa début 2025, elle a successivement mis sur le marché les assurances dentaires Denta Sana et Denta Ortho. Axées, d'une part, sur la prévention et les traitements bucco-dentaires et, d'autre part, sur les soins orthodontiques, ces assurances peuvent être combinées pour une protection complète et souscrites à tout âge.

Les conventions tarifaires portant sur les prestations couvertes par les assurances hospitalisation ont continué de faire l'objet de négociations avec les médecins et les établissements hospitaliers. Soutenir des tarifs médicaux transparents et justifiés au regard des prestations fournies relève du devoir d'Assura SA et aussi de sa volonté de continuer de proposer des assurances complémentaires hospitalisation abordables à ses clients.

Les primes 2026 des assurances complémentaires sont restées stables par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, en 2025, Assura a tenu à faire profiter sa clientèle de ses excellents résultats réalisés dans le domaine des assurances complémentaires en redistribuant CHF 3.3 mio à 140'000 de ses clients, au titre des excédents 2024. Souhaitant en faire de même en 2026, elle a doté la provision pour reversement à hauteur de CHF 2.7 mio. Bénéficieront de cette nouvelle redistribution les clients ayant opté pour certaines assurances complémentaires.

En 2025, de multiples projets ont été concrétisés pour renforcer encore la qualité du service à la clientèle. Parmi ceux-ci, l'évolution de l'organisation du Service Client et de ses outils. Assura a notamment doté son centre d'appel d'un système de téléphonie de dernière génération, utilisant l'intelligence artificielle. Lors de la prise de contact, la technologie oriente le client vers l'interlocuteur le mieux qualifié pour le renseigner. Par ailleurs, les synthèses générées par le système offrent de précieuses données pour ajuster l'organisation et renforcer la qualité des réponses. L'ensemble contribue à offrir un service plus fluide, plus efficace et plus proche des besoins des clients, une évolution doublée d'une attention continue à la protection des données. Mis en place en partenariat avec ELCA Group, ce nouveau système de téléphonie a été distingué par l'obtention du Swiss Partner of the Year Award 2025.

Parce que garantir l'écoute et le suivi des besoins et attentes sur le terrain est également essentiel, Assura SA a poursuivi, tout au long de l'année 2025, le développement de ses équipes de conseillères et de conseillers à la clientèle dans toute la Suisse. Et pour ceux qui privilégient les interactions digitales, les fonctionnalités de l'Espace Client en ligne et de l'App Assura ont été améliorées et élargies. Créer un compte est plus simple et les documents sont mieux identifiés et classés. Il est aussi plus aisé de gérer ses factures, l'App Assura donnant désormais accès au paiement par e-banking. Grâce à un partenariat avec OneDoc, les clients peuvent en outre prendre leurs rendez-vous médicaux directement depuis l'App. Enfin, cette dernière dispose d'un calculateur de primes offrant une vision complète de la couverture d'assurance et permettant de la compléter si souhaité. L'App Assura a d'ailleurs, une nouvelle fois, été distinguée, se voyant attribuer, par l'étude IFZ Digital Insurance Experience 2025, la première place dans la catégorie « Services mobiles pour le domaine de l'assurance-maladie ».

Assura SA offre des délais de gestion des factures de soins très courts. Dans la mesure où il s'agit d'une attente forte des clients, l'automatisation du traitement des documents s'est poursuivie en 2025, donnant davantage de temps aux équipes pour analyser les cas complexes ainsi qu'informer et orienter les clients concernés.

Actionnariat et structure juridique

Indépendante et sans but lucratif, la Fondation Assura est l'actionnaire du Groupe Assura.

Société anonyme faisant partie du Groupe Assura, Assura SA est active dans le domaine de l'assurance complémentaire. Elle a son siège à Pully (VD). Elle est détenue à 84.3% par Assura Holding SA, à 10% par le Fonds de prévoyance du Groupe Assura et à 5.7% par elle-même. Assura Holding SA détient également 100% de la société Figeas SA, société de services du Groupe Assura.

Le personnel et les ressources permettant à Assura SA d'exercer ses activités sont mis à disposition par Figeas SA.

Assura SA opère sur l'ensemble du territoire suisse.

Liste des principales succursales :

- Pully
- Lausanne
- Le Mont-sur-Lausanne
- Berne-Bümpliz
- Wangen
- Zurich

Perspectives 2026

En 2026, Assura SA continue de mettre l'accent sur la qualité et la simplicité du service à sa clientèle avec de nouvelles évolutions de ses documents, de ses plateformes digitales ainsi que des outils et pratiques de son Service Client. Assura SA innove aussi par la conception de solutions d'accompagnement du patient tout en développant de nouvelles offres d'assurance répondant à la même volonté. Enfin, pour renforcer encore son ancrage de proximité, elle poursuit le développement de ses équipes de conseillers et ouvre de nouvelles succursales dans les régions.

Résultats

Assura SA présente un bénéfice net de CHF 29.6 millions pour l'année 2025.

Résultat technique

Primes

Le total des produits atteint CHF 337.2 mio au terme de l'année 2025 (CHF 339.3 mio en 2024). Cette légère baisse (0.6%) est principalement liée à l'évolution du portefeuille d'Assura SA.

Prestations

Globalement, les charges des prestations (prestations payées et variations des provisions) ont augmenté en 2025 par rapport à 2024, représentant un total de CHF 221.2 mio (CHF 186.4 mio en 2024).

Les provisions techniques sont jugées suffisantes et l'attribution à ces dernières se fait selon le plan d'exploitation d'Assura SA.

En 2025, Assura SA a reversé l'équivalent de CHF 3.3 mio de participations aux excédents aux assurés ayant opté pour certaines assurances complémentaires.

Frais d'acquisition et de gestion

Les frais d'acquisition et de gestion pour propre compte s'élèvent à CHF 101.6 mio en 2025 (CHF 76.4 mio en 2024).

Le résultat de l'activité technique d'assurance d'Assura SA est de CHF 11.1 mio sur l'exercice 2025 contre un résultat de CHF 76.5 mio, normalisé à CHF 16.5 mio en 2024.

Le ratio combiné (charges de l'activité technique par rapport aux produits de l'activité technique) ressort à 96.7% fin 2025, contre 77.5% en 2024.

Résultat financier

Produits des placements

Montants en millions de CHF	Total 2025	Total 2024
Biens immobiliers	8.2	8.5
Titres à revenu fixe	14.7	31.6
Actions	12.4	6.4
Autres placements	56.7	31.7
Total	92.0	78.2

Charges financières et frais de gestion des placements

Montants en millions de CHF	Total 2025	Total 2024
Biens immobiliers	-4.4	-3.7
Titres à revenu fixe	-25.1	-5.7
Actions	-3.0	-2.8
Autres placements	-34.3	-31.7
Charges d'administration des placements	-1.7	-1.2
Total	-68.5	-45.1

Résultat des placements de capitaux **23.5** **33.1**

En 2025, le résultat des placements a été principalement soutenu par la bonne performance des actions et des fonds indiciels actions. Les biens immobiliers et les titres à revenu fixe ont généré des revenus réguliers.

Dans l'ensemble, le résultat des placements demeure positif et la situation financière reste solide.

Résultat par branche

La branche maladie est composée des 37 produits d'assurance répartis dans les différentes gammes de produits (frais d'hospitalisation, soins spéciaux, maternité, soins dentaires, médecines alternatives, perte de gain, voyages).

La branche accident est composée des quatre assurances complémentaires de la gamme Previsia.

Previsia Maladie (vie), Lexa et Assuralex (protection juridique) sont des produits pour lesquels le risque d'assurance est assumé par des assureurs partenaires. Les produits techniques générés par ces contrats sont présentés à la ligne 7 «Autres produits de l'activité d'assurance».

Modèle quantitatif «Résultat de l'entreprise, solo - non-vie»		Affaires directes en Suisse					
		Total		Accident		Maladie	
Montants en millions de CHF		2024	2025	2024	2025	2024	2025
1	Primes brutes	339.2	336.4	41.2	42.2	298.0	294.2
2	Primes brutes cédées aux réassureurs						
3	Primes nettes pour propre compte (1 + 2)	339.2	336.4	41.2	42.2	298.0	294.2
4	Variations des reports de primes						
5	Variations des reports de primes: part des réassureurs						
6	Primes nettes acquises pour propre compte (3 + 4 + 5)	339.2	336.4	41.2	42.2	298.0	294.2
7	Autres produits de l'activité d'assurance	0.1	0.8			0.1	0.8
8	Total des produits de l'activité technique d'assurance (6 + 7)	339.3	337.2	41.2	42.2	298.1	295.0
9	Charges des sinistres: montants payés bruts	-226.3	-216.5	-11.2	-12.4	-215.1	-204.1
10	Charges des sinistres: montants payés part des réassureurs						
11	Variations des provisions techniques	39.9	-4.7	3.8	-4.1	36.1	-0.6
12	Variations des provisions techniques: part des réassureurs						
13	Variations des provisions techniques de l'assurance sur la vie liée à des participations						
14	Frais de règlement des sinistres pour propre compte (9 + 10 + 11 + 12 + 13)	-186.4	-221.2	-7.4	-16.5	-179.0	-204.7
15	Frais d'acquisition et de gestion	-76.4	-101.6	-11.2	-15.6	-65.2	-86.0
16	Part des réassureurs aux frais d'acquisition et de gestion						
17	Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte (15 + 16)	-76.4	-101.6	-11.2	-15.6	-65.2	-86.0
18	Autres charges techniques pour propre compte	0	-3.3	0	0	0	-3.3
19	Total charges de l'activité technique (assurance dommages uniquement) (14 + 17 + 18)	-262.8	-326.1	-18.6	-32.1	-244.2	-294.0
20	Produits des placements	78.2	92.0	-	-	-	-
21	Charges financières et frais de gestion des placements	-45.1	-68.5	-	-	-	-
22	Résultat des placements (20 + 21)	33.1	23.5	-	-	-	-
23	Plus-values nettes et produits financiers nets des placements de l'assurance sur la vie liée à des participations			-	-	-	-
24	Autres produits financiers	1.6	0.9	-	-	-	-
25	Autres charges financières	0.0	-0.1	-	-	-	-
26	Résultat opérationnel (8 + 14 + 17 + 18 + 22 + 23 + 24 + 25)	111.2	35.4	-	-	-	-
27	Charges d'intérêt des dettes liées à des instruments de taux			-	-	-	-
28	Autres produits	63.1	1.0	-	-	-	-
29	Autres charges	-1.3	-1.4	-	-	-	-
30	Produits / charges extraordinaires	-61.8	0.0	-	-	-	-
31	Bénéfice / perte avant impôt (26 + 27 + 28 + 29 + 30)	111.2	35.0	-	-	-	-
32	Impôts directs	-16.9	-5.4	-	-	-	-
33	Bénéfice / perte (31 + 32)	94.3²	29.6	-	-	-	-

² Le résultat normalisé (sans les effets exceptionnels) est de CHF 34.3 mio en 2024.

Gouvernance et gestion des risques

Le Groupe dispose de processus de gouvernance solides s'articulant notamment autour de la gestion des risques, du contrôle interne ainsi que de la supervision du respect du cadre légal et réglementaire ainsi que des règles d'éthique professionnelle par ses sociétés, ses organes et ses collaborateurs et collaboratrices. Ces processus sont conçus de manière à assurer un fonctionnement et une conduite des affaires optimaux.

Fondation Assura

La Fondation Assura, actionnaire d'Assura Holding SA et d'Assura-Basis SA, est la Fondation faitière du Groupe. Indépendante et sans but lucratif, elle poursuit une action caritative et octroie chaque année des soutiens financiers à des projets dans les domaines de la prévention des maladies, de la recherche médicale et du bien social en Suisse.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est nommé par l'Assemblée générale. Hormis pour les objets que la loi et les statuts réservent formellement à l'Assemblée générale, il est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique du Groupe et de ses sociétés. Au 1^{er} janvier 2026, le Conseil d'administration comptait sept membres.

Dans le cadre des règlements qu'il édicte, il délègue à la Direction générale la mise en œuvre de la stratégie et la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe.

Durant l'année 2025, le Conseil d'administration a tenu neuf séances ordinaires ainsi que quatre séminaires destinés à approfondir des sujets de portée stratégique.

Lors des assemblées générales du 22 mai 2025, Mme Jeanine Pilloud n'a pas sollicité le renouvellement de son mandat. Les mandats de président de M. Bruno Pfister et d'administrateurs de M. Philippe Deecke, M. David Queloz et Mme Kelly Richdale ont été renouvelés pour une année. Par ailleurs, les Assemblées générales ont nommé trois nouveaux administrateurs, à savoir Mmes Anna Maria D'Hulster et Patrizia Baur ainsi que M. Alexis Burckhardt. Le Conseil d'administration a dès lors retrouvé sa composition de sept membres après une année de transition au cours de laquelle il rassemblait cinq administrateurs.

Le Conseil d'administration compte trois comités : le Comité d'audit et des risques, le Comité de placements et le Comité de nomination et de rémunération.

Direction générale

La Direction générale compte sept membres représentant les principaux domaines d'activité d'Assura et nommés par le Conseil d'administration. Elle est responsable de la mise en œuvre de la stratégie, de la conduite des affaires et de la gestion opérationnelle des sociétés du Groupe, ainsi que de la mise en œuvre, du maintien et du développement du système de contrôle interne et de gestion des risques.

Au cours de l'exercice 2025, elle s'est réunie sur une base bimensuelle.

Au 1^{er} janvier 2026, la Direction générale se compose de :

- Ruedi Bodenmann, Directeur général
- Yves Seiler, Département Clients et Marché
- Jean-Jacques Toffel, Département Prestations
- Yassir Madhour, Département Informatique
- Charles Staubli, Département Finances
- Hélène Wetzel, Département RH et Services généraux

Le 29 avril 2025, Charles Staubli a succédé à Patrick Grandfils à la tête du Département Finances et, le 1^{er} août 2025, Jean-Jacques Toffel a pris la direction du Département Prestations à la suite du départ de Fabio Fierloni. Enfin, le 31 octobre 2025, Stephan Kotyczka a quitté la tête du Département Développement et Marketing. En attendant l'entrée en fonction de son successeur, Antoine Caffin assume la direction de ce département ad interim.

Systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le système de gestion des risques et le système de contrôle interne (SCI) de l'entreprise sont basés sur le modèle dit des trois lignes de défense. Ce modèle définit, selon une approche systématique, le rôle des différentes fonctions essentielles du système afin qu'elles soient en mesure de collaborer de manière efficace.

La première ligne de défense est constituée par les unités opérationnelles, qui procèdent à l'identification, à l'évaluation et au traitement des risques, notamment par le biais de contrôles, la deuxième par les fonctions de contrôle et la troisième par l'Audit interne.

Les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne se composent notamment de :

- une stratégie de risques (indiquant notamment la typologie des risques et l'appétit au risque retenu) définie par le Conseil d'administration
- une gouvernance des risques formalisée au travers de règles internes (règlements, directives, etc.) précisant la façon dont l'entreprise s'organise
- processus documentés (par ex. : stratégie des risques, gestion des risques et contrôle interne, continuité d'activité) formalisant la mise en œuvre opérationnelle des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne
- une structure organisationnelle soutenant les processus
- personnes ayant l'expérience professionnelle requise, les connaissances techniques et l'aptitude personnelle pour exercer leurs fonctions
- un système d'information et des outils adéquats

La gouvernance en place permet de garantir la cohérence globale du système de gestion des risques et de contrôle interne, de gérer les interactions entre les différents acteurs et de fournir un cadre pour un reporting consolidé fiable et utile au pilotage de l'entreprise.

Rôles et responsabilités des acteurs des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne

Le Conseil d'administration (CA)

Le Conseil d'administration est responsable de la haute direction et de l'orientation stratégique de l'entreprise. Il est compétent pour tous les objets qui, selon la loi et les statuts, ne sont pas formellement dévolus à l'Assemblée générale en tant qu'organe suprême d'Assura Holding SA, d'Assura-Basis SA, d'Assura SA et de Figéas SA.

Les exigences du Conseil d'administration concernant les systèmes de gestion des risques et de contrôle interne sont détaillées dans un règlement spécifique.

Le Conseil d'administration, du fait des statuts de la société et des obligations légales, définit un système de contrôle interne adéquat et le surveille.

Le Comité d'audit et des risques est chargé d'analyser de manière approfondie et de superviser les questions relatives à la gestion des risques, au système de contrôle interne, à la gestion de la conformité, aux affaires comptables et actuarielles, à l'Audit interne ainsi qu'aux relations avec l'organe de révision (société d'audit externe). Durant l'année 2025, le Comité d'audit et des risques a tenu quatre séances.

Le Conseil d'administration définit et formalise la stratégie de risques, l'appétit et la tolérance au risque du Groupe, notamment de la société Assura SA. En outre, il surveille l'évolution des risques.

La Direction générale

La Direction générale est responsable de la mise en œuvre, du maintien et du développement des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne. Les directeurs sont responsables de l'identification et de l'évaluation des risques spécifiques à leur activité et ils doivent s'assurer des contrôles en place, de leur exécution et de leur documentation, ainsi que de la mise en œuvre des mesures de réduction des risques.

L'actuaire responsable

L'actuaire responsable est notamment responsable du contrôle et de la validation des travaux actuariels en relation avec les thèmes suivants :

- la fortune liée
- la solvabilité
- les provisions actuarielles
- les éléments actuariels des tarifs des nouveaux produits
- les adaptations tarifaires des produits existants
- les rentabilités par produit
- les planifications actuarielles

L'actuaire responsable agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale.

La fonction gestion des risques

La fonction gestion des risques est responsable du pilotage du processus de détermination de la stratégie des risques et de l'appétit au risque ainsi que de la mise en place et la surveillance des systèmes de gestion des risques et de contrôle interne.

Elle soutient les acteurs en vue d'une gestion efficace des risques, surveille le profil de risque de la société dans son ensemble et informe régulièrement au moyen de rapports à l'intention des organes. Elle conseille également les personnes chargées de la conduite de l'entreprise pour les questions liées à la gestion des risques. Le responsable de la fonction gestion des risques est invité permanent aux séances du Comité d'audit et des risques ainsi qu'aux séances du Comité de placements. La fonction gestion des risques agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale.

Dans le cadre du processus d'auto-évaluation annuelle des risques et contrôles par la première ligne de défense, le Groupe Assura procède au moins une fois par année à une revue de ses risques. Ce processus, piloté par la fonction gestion des risques, contribue à une actualisation du profil de risque d'Assura.

Le responsable de la fonction de gestion des risques procède régulièrement à une évaluation indépendante des risques importants de l'entreprise d'assurance et de l'adéquation du système de gestion des risques; il en rend compte au moins une fois par an au Conseil d'administration.

La fonction Compliance

La fonction Compliance évalue l'adéquation des principes, processus et structures de contrôle mis en place par l'entreprise afin de respecter les prescriptions juridiques, réglementaires et internes. Elle évalue également la manière dont elle traite les manquements aux règles de compliance. Lesdites activités comprennent aussi le respect des normes internes et déontologiques en vigueur. Ses missions couvrent également le respect des dispositions qui ont trait à la protection des données. La fonction Compliance agit de manière indépendante et a un accès direct au Conseil d'administration et à la Direction générale. Le responsable de la fonction Compliance procède périodiquement (au moins une fois par an) à une évaluation indépendante des risques de compliance importants et en rend compte au Conseil d'administration. Enfin, la fonction Compliance gère la relation avec les autorités de surveillance (OFSP et FINMA).

L'Audit interne

L'Audit interne est directement subordonné au Conseil d'administration et au Comité d'audit et des risques. Il est indépendant de la Direction générale et des autres fonctions de contrôle aux plans organisationnel et opérationnel. Il exerce ses activités sur la base d'une planification des audits périodiques, fondée sur le risque, et mène ainsi des audits orientés sur les risques, sur les processus et sur la structure de l'entreprise. Il contrôle en particulier si les prescriptions légales et réglementaires sont respectées.

L'organe de révision externe

L'organe de révision externe est considéré comme une quatrième ligne de défense et établit, chaque année, un rapport détaillé à l'intention du Conseil d'administration sur le SCI, conformément à l'article 728b alinéa 1 CO. Il atteste de l'existence du SCI relatif à la société et à la présentation des comptes.

Profil de risque

Assura SA a défini une taxonomie qui est utilisée pour catégoriser ses risques. On en distingue deux grandes catégories : les risques métier, de nature quantitative, qui correspondent aux risques inhérents à l'activité de l'entreprise (risques d'assurance et risques financiers) et les risques opérationnels, de nature qualitative, qui correspondent aux risques liés aux processus, aux personnes, aux systèmes et aux événements externes. Les risques d'assurance et financiers font l'objet d'une évaluation figurant dans la partie « Solvabilité » du présent document.

Risques d'assurance

Le risque d'assurance correspond au risque de perte technique induite par une prévision inadéquate d'éléments actuariels (primes, prestations, provisions).

Les principaux risques d'assurance pour Assura SA sont :

- le risque de dérive de la sinistralité hospitalière ainsi que le risque de baisse de rentabilité du portefeuille des assurances ambulatoires
- le risque de sous-provisionnement des engagements viagers, qui constitue également un risque actuariel significatif faisant l'objet d'un suivi particulier

Risques financiers

Les risques financiers correspondent au risque de perte financière induite par des fluctuations des marchés financiers, des événements de crédit ou des problèmes de liquidités.

Le principal risque financier pour Assura SA est le risque de taux, principalement lié au fait que les engagements viagers représentent la majeure partie du passif de la société. Le risque de liquidité fait l'objet d'un suivi spécifique repris dans un rapport séparé afin d'être conforme à la circulaire FINMA 2025/3 « Liquidités - assureurs ».

Risques opérationnels

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes opérationnelles directes ou indirectes dues à une inadéquation ou à une défaillance de ses processus, collaborateurs ou systèmes internes, ou à des événements externes.

Les principaux risques opérationnels pour Assura SA sont liés à la sécurité de l'information et à la conformité.

Concentration de risques

Assura SA n'est pas exposée à un risque de concentration significatif, grâce à un système de limites approprié.

Outils utilisés pour réduire le risque et processus destinés à surveiller leur efficacité durable

Les risques sont évalués différemment selon leur nature :

- les risques d'assurance et risques financiers sont évalués à partir des travaux réalisés dans le cadre du SST
- les risques opérationnels sont évalués à partir d'un processus de cartographie des risques opérationnels (interview des propriétaires de risques pour chaque processus opérationnel)

L'Own Risk and Solvency Assessment (ORSA) est un instrument de gestion des risques d'Assura SA. Il fournit une évaluation prospective des risques majeurs et de la solvabilité selon différents scénarios de risques. La Direction d'Assura SA s'appuie sur les résultats de l'ORSA pour ajuster le pilotage stratégique de l'entreprise et mettre en place des plans de remédiation activables en cas de survenance d'un événement redouté.

En outre, Assura SA dispose de divers instruments de monitoring :

- le tableau des incidents, qui recense l'ensemble des incidents majeurs survenus, avec l'évaluation de leur impact et les mesures prises pour limiter les risques
- le tableau des litiges, qui recense l'ensemble des litiges juridiques d'Assura SA, avec une évaluation du risque pour l'entreprise et de la probabilité de ne pas obtenir gain de cause. Les risques d'« effet jurisprudence » sont aussi analysés et pris en compte
- le rapport de la sécurité de l'information recense l'ensemble des éléments liés à la gestion des cybermenaces, tels que le suivi des incidents de sécurité (malware, chevaux de Troie, etc.) et les indicateurs de maintien des conditions de sécurité (suivi des mises à jour des solutions de sécurité, suivi des mises à jour de nos systèmes)
- le « Risk Assessment », instrument d'évaluation des risques utilisé par la 3^e ligne de défense (Audit interne) qui s'en sert pour formaliser sa propre appréciation de l'ensemble des risques de l'entreprise, quel qu'en soit le type

Évaluation des actifs et des passifs

La fortune d'Assura SA est notamment constituée de plusieurs comptes de dépôt selon des allocations de placement déterminées par le Comité d'investissement et des risques financiers (IFRC), suivant une approche de type actif-passif (ALM), supervisée par le Comité de placements et par le Conseil d'administration et régie par les directives y relatives. L'ensemble des actifs du bilan a été appréhendé avec une approche mettant en évidence la valeur réelle des actifs, soit leur valeur proche du marché.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des actifs au 31.12.2025 se présente ainsi :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché 31.12.2025	Valeur statutaire 31.12.2025	Différence
Placements de capitaux			
Biens immobiliers	154.5	83.3	71.2
Titres à revenu fixe	1'065.3	1'198.4	-133.1
Actions	64.3	64.3	0.0
Autres placements	125.8	125.8	0.0
Total placements de capitaux	1'409.9	1'471.8	-61.9
Créances sur instruments financiers dérivés	0.1	0.1	0.0
Liquidités	134.1	134.1	0.0
Créances nées d'opérations d'assurance	71	71	0.0
Autres créances	18.1	18.1	0.0
Comptes de régularisation	7.2	11.9	-4.7
TOTAL DE L'ACTIF	1'576.5	1'643.1	-66.6

Biens immobiliers

La valeur de marché des biens immobiliers au 31.12.2025, respectivement au 01.01.2026, est déterminée selon la méthode des cash-flows futurs actualisés alors que la valeur statutaire correspond à la valeur d'achat diminuée des amortissements.

Les placements immobiliers directs sont composés d'immeubles résidentiels et d'utilisation mixte ainsi que de bureaux et de bâtiments administratifs sur le territoire suisse.

Titres à revenu fixe

Pour les obligations en direct, la valeur statutaire est obtenue par la méthode scientifique du coût amorti. A contrario, la valeur de marché est égale à la valeur boursière à la clôture des marchés le 31.12.2025, respectivement à l'ouverture le 01.01.2026.

Actions

Les valeurs statutaires au 31.12.2025, respectivement au 01.01.2026, sont prises comme la valeur de marché.

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur. Cette rubrique comprend également les fonds actions et les fonds immobiliers dont la valorisation comptable au 31.12.2025, respectivement au 01.01.2026, est prise comme valeur de marché. La valeur de marché est déterminée par notre banque dépositaire.

Placements à court terme et liquidités

Les avoirs en compte (comptes courants) sont composés du solde des comptes courants de placements et des comptes de marges (pour les options) d'Assura SA au 31.12.2025.

Les instruments financiers dérivés sont composés du gain non réalisé des instruments dérivés (change à terme) opérés par nos gérants sur leurs dépôts afin de couvrir le risque de change alors que les pertes non réalisées sont au passif.

Les liquidités relatives aux placements sont déposées sur des comptes courants auprès de notre banque dépositaire et sont libellées en diverses monnaies. Le risque de change est très peu significatif compte tenu des couvertures sur change effectuées à l'aide de ventes à terme sur devises (couvertures statiques).

Autres placements

Les placements en instruments du marché monétaire ont une valeur de marché égale à leur valeur statutaire compte tenu de leur horizon à court terme et de leur faible volatilité. Le risque de change est très faible étant donné les couvertures actuellement en vigueur.

Autres actifs

Les autres types d'actifs, à savoir les créances ainsi que les comptes de régularisation, ne présentent pas d'écart entre la valeur statutaire et la valeur de marché. En ce qui concerne les liquidités, le risque est limité étant donné les montants en question par rapport à la taille du bilan. Le montant nominal des liquidités est considéré comme une estimation de leur valeur de marché.

La comparaison des valeurs de marché et des valeurs statutaires des engagements au 31.12.2025 se présente comme suit :

Montants en millions de CHF	Valeur de marché 31.12.2025	Valeur statutaire 31.12.2025	Différence
Provisions techniques (valeurs nettes)			
Provisions pour sinistres en cours	71.1	71.1	0.0
Autres provisions techniques :			
Provisions pour fluctuations	0.0	296.6	-296.6
Provisions de fluctuation et de sécurité	0.0	2.6	-2.6
Provisions de vieillissement	-235.1	811.1	-1'046.2
Provisions orthodontie	0.0	48.6	-48.6
Provisions décès	0.0	2.5	-2.5
Provisions d'anti-sélection	0.0	0.0	0.0
Provisions de reversement de primes excédentaires	4.8	4.8	0.0
Provisions pour parts d'excédents contractuels	0.8	0.8	0.0
Provisions techniques pour propre compte	-158.4	1'238.1	-1'396.5
Montant minimum	135.9	0.0	135.9
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	0.0	36.5	-36.5
Dettes sur instruments financiers dérivés	2.5	2.5	0.0
Dettes nées d'opérations d'assurance	71.0	71.0	0.0
Autres passifs	16.3	16.3	0.0
Comptes de régularisation	2.1	2.1	0.0
Total provisions et dettes externes	69.4	1'366.5	-1'297.1

La valeur de marché des provisions et des dettes externes au 31.12.2025 (CHF 69.4 mio) diffère de la valeur statutaire, principalement pour les raisons suivantes :

- les engagements viagers sont calculés dans le référentiel SST au niveau de l'entreprise entière alors que les provisions de vieillissement statutaires sont évaluées au niveau de chaque produit
- les provisions statutaires qui ne couvrent pas de cash-flows futurs sont considérées comme nulles dans le bilan SST qui est établi selon l'approche dite « best estimate »
- la provision reports de primes, qui a pour objet de quantifier la fraction des primes encaissées et non échues à la date d'établissement du bilan
- la provision pour sinistres en cours, qui a pour objet la prise en charge de sinistres survenus avant et durant l'exercice, mais non encore liquidés car non annoncés par l'assuré ou en attente de paiement. Elle comprend également un montant supplémentaire, afin de tenir compte des frais de gestion liés au règlement des sinistres
- la provision de fluctuation, qui couvre la volatilité, soit les incertitudes qui pèsent sur la détermination des provisions pour sinistres et de vieillissement (risque de sécurité et de paramètre) ainsi que les fluctuations aléatoires inhérentes à la survenance des sinistres (risque de fluctuation au sens strict). Elle vise à absorber tout ou partie aussi bien des résultats défavorables de liquidation des sinistres que des fluctuations dans la charge des sinistres. La valeur statutaire de cette provision est la valeur au passif à la clôture de l'exercice

Au 31.12.2025, les provisions techniques d'Assura SA sont composées des provisions suivantes :

- la provision de vieillissement, qui a pour objectif de répartir les différences, positives et négatives, observées entre les prestations et frais futurs attendus (basés sur des estimations actuelles) et les tarifs en vigueur. Sa valeur statutaire est sa valeur au passif à la clôture de l'exercice et correspond à la différence entre les prestations futures attendues et les tarifs en vigueur des produits Optima, Optima Plus, Ultra, Priveco, Priveco Plus, Hospita, Serenity et Complementa Plus. Pour les autres produits, la différence étant négative, elle est mise à zéro en univers statutaire
- la provision « orthodontie », qui a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture d'orthodontie prévue dans les produits Denta, Denta Plus et Denta Ortho
- la provision « décès », qui a pour objet la prise en charge des frais induits par la couverture vie entière accordée par le produit « décès »
- la provision pour parts d'excédents contractuels Complementa Plus, qui est constituée pour attribuer le rabais de primes pour absence de prestations prévu à l'article 12 des conditions spéciales d'assurance de ce produit
- la provision englobante de fluctuation et de sécurité, qui couvre des risques techniques pour l'ensemble du portefeuille au sens de l'art. 52 al. 2 OS-FINMA. Elle sert par exemple à couvrir des risques difficilement prévisibles et quantifiables, à financer des situations dans lesquelles la variation des provisions actuarielles d'une année donnée est si élevée et imprévue qu'elle amène une situation de résultat actuariel négatif
- la provision d'anti-sélection, qui couvre les risques d'anti-sélection propres au produit Materna Varia
- la provision pour reversement d'excédents, qui couvre les reversements futurs de primes aux assurés

Autres provisions

- la provision pour risques liés aux placements de capitaux correspond à la réserve de fluctuation de valeurs, les taux « cibles » correspondent aux taux de perte maximale sur douze mois par véhicule de placement
- les dettes nées d'opérations d'assurance regroupent les engagements envers les preneurs d'assurance (y.c. les primes encaissées d'avance), ainsi que les dettes envers les agents et les intermédiaires
- les autres passifs regroupent les dettes envers les tiers ainsi que celles contractées envers les sociétés du Groupe
- les comptes de régularisation passifs regroupent les commissions à payer ainsi que les autres passifs de régularisation
- les dettes sur instruments financiers dérivés correspondent aux pertes non réalisées des instruments dérivés

Valeur d'instruments de transfert de risque

Les garanties suivantes sont transférées sur la base d'un contrat de coassurance ou de courtage :

- prestations d'assistance transférées à 100% à SOS Assistance
- prestations liées à l'assurance annulation transférées à 100% à l'Européenne Assurances Voyages
- garantie Previsia Maladie cédée à Generali
- garantie Assuralex cédée à Orion

Étant donné que les prestations, dont les risques sont transférés, sont prises en charge directement par les partenaires, ces engagements ne figurent pas au bilan d'Assura SA. Il n'y a donc pas lieu de parler d'écart par rapport à l'évaluation proche du marché.

Évolution des valeurs de marché des actifs au bilan

Modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

	Montants en millions de CHF	Clôture 31.12.2025	Clôture 31.12.2024
Valeur conforme au marché des placements	Biens immobiliers	154.5	152.1
	Titres à revenu fixe	1'065.3	967.3
	Prêts	0.0	0.0
	Actions	64.3	49.4
	Placements collectifs de capitaux	125.8	151.7
	Total des placements	1'409.9	1'320.5
Valeur conforme au marché des autres actifs	Créances sur instruments financiers dérivés	0.1	0.0
	Liquidités	134.1	198.2
	Créances nées d'opérations d'assurance	7.1	12.4
	Autres créances	18.1	25.2
	Comptes de régularisation	7.2	5.4
	Total des autres actifs	166.6	241.2
Total valeur conforme au marché des actifs	Total de la valeur conforme au marché des actifs	1'576.5	1'561.7

Évolution des valeurs de marché des engagements au bilan

Modèle quantitatif « Bilan individuel proche du marché »

Montants en millions de CHF		Clôture 31.12.2025	Clôture 31.12.2024
Valeur conforme au marché des engagements d'assurance (y.c. assurance-vie liée à des participations)	Valeur estimative la meilleure possible des engagements d'assurances		
	Assurance directe : assurance-maladie	-158.4	16.0
	Valeur estimative la meilleure possible des engagements de l'assurance sur la vie liée à des participations		
	Montant minimum	135.9	97.0
Valeur conforme au marché des autres engagements	Dettes sur instruments financiers dérivés	2.5	14.6
	Dettes nées d'opérations d'assurance	71.0	55.6
	Autres passifs	16.3	3.5
	Comptes de régularisation	2.1	14.5
Total des valeurs conformes au marché des engagements	Total des valeurs conformes au marché des engagements	69.4	201.2
	Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	1'507.1	1'360.5

Valeur proche du marché des provisions techniques

La réglementation en vigueur considère que la valeur proche du marché des provisions techniques correspond à la valeur des provisions techniques dans le référentiel SST fixé par l'autorité de surveillance.

Gestion du capital

Assura SA a mis en place et continue de développer une stratégie de planification de capital lui permettant de respecter, en tout temps, les objectifs de solvabilité réglementaire applicables. Cette stratégie s'appuie sur des prévisions pluriannuelles avec un scénario de base et des scénarios alternatifs. L'objectif de la planification du capital est d'être solvable en tout temps.

Le montant des fonds propres statutaires d'Assura SA s'élève à près de CHF 276.7 mio au 31.12.2025 et se compose d'un capital-actions d'un montant de CHF 8.0 mio, de réserves légales d'un montant de CHF 2.0 mio, de réserves légales issues du bénéfice d'un montant de CHF 4.1 mio environ, des bénéfices reportés d'un montant de CHF 233.0 mio et du bénéfice réalisé 2025 d'un montant de CHF 29.6 mio.

Aucun changement notable dans la structure du capital n'est intervenu en 2025. Les fonds propres présentent la meilleure qualité possible du fait de leur liquidité et procurent ainsi une certaine stabilité et solidité à la société.

Les écarts au niveau des fonds propres statutaires et leurs évaluations proches du marché (*best estimate*) en 2025 sont dus principalement à :

- la valeur de marché des placements financiers, différente de la valeur statutaire pour les investissements immobiliers en direct et les obligations en direct pour la partie des actifs
- la nature de certaines créances et engagements différés, de provisions techniques et non techniques (e.g. provisions de fluctuation, provisions de sécurité, provisions pour risques liés aux placements de capitaux)

Montants en millions de CHF	Valeur statutaire 31.12.2025	Écart de valorisation sur l'actif du bilan	Écart de valorisation sur les engagements	Valeur « best estimate » 01.01.2026
Fonds propres	276.7	-66.6	1'297.1	1'507.1

Solvabilité

Principaux résultats

Le ratio SST au 31.12.2025 (SST 2026) s'établit à 506.5%. Ce niveau est supérieur aux exigences réglementaires.

Montants en millions de CHF		SST 2026	SST 2025	Variation SST 2026 / SST 2025	
Niveau des risques					
Risques d'assurance	(1)	266.0	225.9	40.1	17.7%
Risques de marché	(2)	130.2	100.1	30.2	30.2%
Risques de crédit	(3)	24.0	28.2	-4.2	-15.2%
Diversification entre les risques	(4)	-102.2	-88.0	-14.2	16.2%
Impact des scénarios	(5)	10.6	23.6	-13.0	-55.1%
Effet des provisions pour coûts sur le capital cible	(6)	-16.9	0.0	-16.9	0.0%
Total niveau des risques (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	(7)	311.7	289.8	38.8	13.4%
Résultat courant pouvant couvrir les risques					
Résultat d'assurance attendu	(8)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Résultat financier attendu	(9)	14.2	13.5	0.7	5.6%
Total résultat courant pouvant couvrir les risques (8) + (9)	(10)	14.2	13.5	0.7	5.6%
Capital cible					
Capital cible (7) - (10)	(11)	297.5	276.3	21.2	7.7%
Fonds propres disponibles					
Actifs évalués proches du marché	(12)	1'576.5	1'561.7	14.8	0.9%
Passifs évalués proches du marché	(13)	69.4	201.2	-131.8	-65.5%
dont montant minimum (« market value margin »)	(14)	135.9	97.0	38.9	40.1%
Déductions des fonds propres disponibles	(15)	0.0	0.0	0.0	0.0%
Capital porteur de risque (12) - (13) - (15)	(16)	1'507.1	1'360.5	146.6	10.8%
Solvabilité: couverture des fonds propres minimaux nécessaires					
Ratio SST (16) / (11)		506.5%	492.3%	14.2%	2.9%

La variation du ratio de solvabilité du SST 2026 de +14 en points de pourcentage (pp) provient principalement des effets suivants :

- une augmentation du best estimate des engagements entraînée principalement par une hausse des dettes nées d'opérations d'assurance -6 pp
- l'évolution du portefeuille d'assurés (effectifs, prestations et primes) -10 pp
- la mise à jour du modèle standard SST ainsi que sa paramétrisation (tables de mortalité, inflation, scénarios macroéconomiques, volatilités et corrélations entre les facteurs de risques financiers) +7 pp
- l'introduction d'une provision pour coût sur capital cible au sein de l'outil standard de la FINMA +23 pp

Modèle quantitatif « Solvabilité individuelle »

		Clôture 31.12.2025	Clôture 31.12.2024
		Mio CHF	Mio CHF
Calcul du capital porteur de risque (CPR)	Différence entre la valeur conforme au marché des actifs et la valeur conforme au marché des engagements	1'507.1	1'360.5
	Capital de base	1'507.1	1'360.5
	CPR	1'507.1	1'360.5
		Clôture 31.12.2025	Clôture 31.12.2024
		Mio CHF	Mio CHF
Calcul du capital cible	Risque d'assurance	266.0	225.9
	Risque de marché	130.2	100.1
	Risque de crédit	24.0	28.2
	Effets de diversification	-102.2	-88.0
	Autres effets sur le capital cible	-20.4	10.2
	Capital cible	297.5	276.3
			Clôture 31.12.2025
		%	%
Quotient SST		506.5	492.3

Risques de marché

La répartition du risque de marché dans le SST 31.12.2025 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Tous facteurs de risques	130.2
Taux d'intérêt	89.5
Taux d'intérêt CHF	49.5
Taux d'intérêt EUR	33.7
Taux d'intérêt USD	15.9
Taux d'intérêt GBP	0.2
Spreads	59.1
Devises étrangères	18.5
Actions	38.6
Immobilier	37.9

La variation des risques de marché vient principalement des effets suivants:

- augmentation de la valeur de marché des actifs en raison de l'évolution favorable des marchés financiers et augmentation du volume des investissements en obligations
- baisse du best estimate des engagements viagers principalement en raison de l'amélioration du profil de risque

Risques d'assurance

La répartition du risque d'assurance dans le SST au 31.12.2025 est la suivante:

Montants en millions de CHF	Expected shortfall (ES)
Toutes branches	266.0
Maladie individuelle	266.0
Autres branches	0.0

La variation du risque d'assurance résulte principalement de la modification du profil de risque.

Rapport de l'organe de révision

**KPMG SA**

Avenue du Théâtre 1
Case postale 945
CH-1001 Lausanne

+41 58 249 45 55
kpmg.ch

Rapport de l'organe de révision à l'assemblée générale d'Assura SA, Pully

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels d'Assura SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2025, le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 8 à 18) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession qui s'appliquent aux audits des états financiers des sociétés d'intérêt public. Nous avons aussi satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Responsabilités du conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes ;
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société ;
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la société à cesser son exploitation.



Assura SA, Pully
Rapport de l'organe de révision
à l'assemblée générale sur l'audit des
comptes annuels

Nous communiquons au conseil d'administration, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Nous remettons au conseil d'administration ou à sa commission compétente une déclaration dans laquelle nous attestons avoir respecté les règles d'éthique pertinentes relatives à l'indépendance et leur communiquons toutes les relations et les autres éléments qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir une incidence sur notre indépendance ainsi que, le cas échéant, les mesures visant à éliminer les menaces ou les mesures de protection prises.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du conseil d'administration.

Sur la base de notre audit réalisé en vertu de l'art. 728a al. 1 ch. 2 CO, nous confirmons que la proposition du conseil d'administration est conforme à la loi suisse et aux statuts, et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

KPMG SA

Jean-Marc Wicki
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Baptiste Reichen
Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 15 avril 2026

Rapport financier 2025

Bilan

Actif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Placements de capitaux			
Biens immobiliers		83'324'062	84'632'290
Titres à revenu fixe		1'198'389'909	1'078'285'520
Actions		64'308'653	49'391'742
Autres placements	1	125'793'160	151'689'740
Total placements de capitaux		1'471'815'784	1'363'999'292
Créances sur instruments financiers dérivés		154'095	-
Liquidités		134'088'253	198'225'935
Créances nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		6'915'415	12'254'678
Agents et intermédiaires		173'020	98'261
Total créances nées d'opérations d'assurance		7'088'435	12'352'939
Autres créances			
Tiers		4'458'407	5'480'356
Organisations et personnes proches		13'613'319	19'740'975
Total autres créances		18'071'726	25'221'331
Comptes de régularisation	2	11'962'924	5'413'797
TOTAL DE L'ACTIF		1'643'181'217	1'605'213'294

Bilan

Passif

Montants en CHF	Annexe	31.12.2025	31.12.2024
Provisions et dettes externes			
Provisions techniques pour propre compte	3	1'238'163'779	1'233'424'145
Provisions non techniques	4	36'469'164	36'469'164
Dettes sur instruments financiers dérivés		2'471'178	14'615'127
Dettes nées d'opérations d'assurance			
Preneurs d'assurance		70'059'550	53'686'328
Prestataires de soins		79'208	735'262
Agents et intermédiaires		866'766	879'604
Organisations d'assurance		42'927	250'417
Total dettes nées d'opérations d'assurance		71'048'451	55'551'611
Autres passifs			
Tiers		3'549'841	3'497'571
Organisations et personnes proches		12'751'591	26'586
Total autres passifs		16'301'432	3'524'157
Comptes de régularisation	5	2'065'732	14'537'077
Total provisions et dettes externes		1'366'519'736	1'358'121'281
Capitaux propres			
Capital-actions		8'000'000	8'000'000
Réserves légales issues du capital			
Réserves issues d'apports de capital		2'000'000	2'000'000
Réserves légales issues du bénéfice			
Réserves légales issues du bénéfice au sens strict		4'135'666	4'135'666
Total réserves légales issues du bénéfice		4'135'666	4'135'666
Propres parts du capital	6	p.m.	p.m.
Bénéfice au bilan			
- Bénéfice reporté		232'956'347	138'635'812
- Bénéfice/(-) perte de l'exercice		29'569'468	94'320'535
Total du bénéfice au bilan		262'525'815	232'956'347
Total capitaux propres	7	276'661'481	247'092'013
TOTAL DU PASSIF		1'643'181'217	1'605'213'294

Compte de résultat

Montants en CHF	Annexe	2025	2024
Primes brutes		336'355'222	339'212'644
Primes brutes cédées aux réassureurs		-	-
Primes pour propre compte		336'355'222	339'212'644
Variation des reports de primes		-	-
Primes acquises pour propre compte		336'355'222	339'212'644
Autres produits de l'activité d'assurance		857'658	103'352
Total des produits de l'activité technique d'assurance		337'212'880	339'315'996
Charges de sinistres : montants payés bruts		-216'455'084	-226'280'680
Variation des provisions techniques pour propre compte	8	-4'739'634	39'833'963
Charges des sinistres pour propre compte		-221'194'718	-186'446'717
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte	9	-101'585'915	-76'354'305
Autres charges techniques pour propre compte		-3'319'431	-
Total charges de l'activité technique		-326'100'064	-262'801'022
Produits des placements		91'985'885	78'229'249
Charges financières et frais de gestion des placements		-68'479'472	-45'150'713
Résultat des placements	10	23'506'413	33'078'536
Autres produits financiers		881'616	1'613'923
Autres charges financières		-70'986	-24'521
Résultat opérationnel		35'429'859	111'182'912
Autres produits	11	958'211	63'135'133
Autres charges	12	-1'407'305	-1'340'896
Charges extraordinaires	13	-	-61'784'614
Bénéfice/(-) perte avant impôts		34'980'765	111'192'535
Impôts directs		-5'411'297	-16'872'000
Bénéfice/(-) perte de l'exercice		29'569'468	94'320'535

Tableau de flux de trésorerie

Montants en CHF	2025	2024
Bénéfice/(-) perte de l'exercice	29'569'468	94'320'535
Amortissements/réévaluations des placements de capitaux y.c. dérivés	14'168'070	51'828'748
Amortissements/réévaluations des créances	5'363'279	6'681'536
Variation des provisions techniques pour propre compte	4'739'634	-39'833'963
Variation des provisions non techniques	-	-61'818'682
Variation des créances nées d'opérations d'assurance	-98'775	-12'986'443
Variation des autres créances	7'149'605	-2'432'250
Variation des comptes de régularisation actifs	-6'549'127	-705'215
Variation des dettes nées d'opérations d'assurance	15'496'840	1'607'162
Variation des autres passifs	12'777'275	3'263'595
Variation des comptes de régularisation passifs	-12'471'345	3'156'384
Flux de trésorerie de l'activité d'exploitation	70'144'924	43'081'407
Investissements/désinvestissements dans des placements de capitaux y.c. dérivés	-134'282'606	1'156'035
Flux de trésorerie de l'activité d'investissement	-134'282'606	1'156'035
Flux de trésorerie de l'activité de financement	-	-
Variation nette des liquidités	-64'137'682	44'237'442
État des liquidités au 01.01	198'225'935	153'988'493
État des liquidités au 31.12	134'088'253	198'225'935
Variation nette des liquidités	-64'137'682	44'237'442

Annexe aux comptes annuels

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations ainsi que selon l'Ordonnance sur la surveillance des assurances (art. 85 et annexe 2 de l'OS-FINMA, structure minimale des comptes annuels).

Principes d'évaluation

Les principes d'évaluation se basent sur le coût historique d'acquisition ou de revient, à l'exception des placements de capitaux. Le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs s'applique.

Placements de capitaux

Biens immobiliers

L'évaluation des immeubles est effectuée selon la valeur d'acquisition, l'amortissement est linéaire au taux de 1.5% par an sur l'ensemble des bâtiments et des terrains. Des dépréciations sont effectuées en cas de valeurs actuelles en dessous de la valeur comptable et des expertises sont faites dans un intervalle de trois à six ans par un expert indépendant selon la méthode DCF « discounted cash-flow ».

Titres à revenu fixe

Les obligations sont évaluées selon la méthode scientifique d'amortissement des coûts selon l'art. 89 al. 1 OS. Les réévaluations ou les amortissements annuels sont comptabilisés dans le compte de résultat. Pour les positions présentant des pertes de valeur persistantes, les corrections de valeur nécessaires sont apportées.

Actions

Les actions et les participations sont évaluées selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan) si elles ont une cotation, sinon à leur valeur d'acquisition sous déduction d'éventuels amortissements dictés par les circonstances. Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Autres placements

Les fonds de placement et les fonds monétaires sont évalués selon leur valeur de marché (dernier cours boursier disponible à la date du bilan). Les variations de valeur sont enregistrées comme des bénéfices ou des pertes non réalisés dans le compte de résultat.

Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés peuvent être composés d'opérations de change à terme, de contrats d'options ainsi que de futures sur indices d'actions. Ils sont utilisés à des fins de couverture et sont évalués aux valeurs du marché.

Postes en devises étrangères

La conversion des postes en devises étrangères se fait selon la méthode du cours de clôture. Les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours du jour de la transaction.

Monnaies	31.12.2025	31.12.2024
1 AUD	0.52832	0.56110
1 EUR	0.93054	0.93844
1 USD	0.79224	0.90625
1 GBP	1.06559	1.13494
100 JPY	0.50544	0.57664

Liquidités

Les liquidités comprennent aussi bien les liquidités opérationnelles que celles destinées aux placements.

Créances

Les créances sont évaluées à leur valeur nominale. Le du croire est estimé sur la base des risques de solvabilité identifiables et également sur la base de données statistiques. Les hypothèses reposent sur les valeurs empiriques des exercices précédents prenant pour hypothèse que les pertes sur débiteurs sont identiques à celles des exercices précédents.

Comptes de régularisation actifs

Ce poste englobe les montants payés durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les produits de l'exercice à recevoir.

Provisions techniques

Les provisions techniques comprennent les provisions pour sinistres en cours (y.c. les frais de traitement des sinistres), les provisions de sécurité et pour fluctuation, les provisions pour les futures participations aux excédents, les provisions de vieillissement, les reports de primes et les autres provisions techniques. La détermination des provisions techniques s'effectue sur la base du plan d'exploitation soumis à la FINMA.

Les provisions pour sinistres en cours sont calculées selon des procédés actuariels reconnus du point de vue du droit en matière de surveillance.

Les provisions de sécurité et pour fluctuation sont constituées pour faire face à la volatilité des risques actuariels et ne peuvent dépasser le montant défini dans le plan d'exploitation correspondant. Les autres provisions techniques sont calculées conformément aux règles définies dans le plan d'exploitation correspondant, et validées par les autorités.

Provisions non techniques

Si une sortie de fonds est probable, une provision adéquate est constituée pour les engagements juridiques et factuels découlant du passé. Les provisions sont réévaluées chaque année.

La provision pour risques liés aux placements de capitaux a pour objet de réduire l'impact des volatilités à long terme sur le marché des capitaux. La provision est calculée sur l'ensemble du portefeuille, à l'exception des biens immobiliers, et réévaluée chaque année.

Les taux « cibles » par véhicule de placement coté sont basés sur les taux de perte maximale sur douze mois.

Si les placements de capitaux subissent des pertes de valeur particulièrement importantes durant la période sous revue, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être dissoute totalement ou partiellement avec effet sur le résultat. Si les placements de capitaux enregistrent des gains de valeur particulièrement importants, la provision pour risques liés aux placements de capitaux peut être augmentée jusqu'à la valeur cible avec effet sur le résultat.

Dettes

Il s'agit surtout d'obligations envers les preneurs d'assurance ou les fournisseurs de prestations. Elles sont portées au bilan à leur valeur nominale.

Comptes de régularisation passifs

Ce poste englobe les montants reçus durant l'exercice sous revue, mais concernant l'exercice suivant, ainsi que les charges de l'exercice encore à payer.

Dérogation au principe de permanence dans l'évaluation en 2024

Les obligations en monnaies étrangères étaient converties au taux de change historique jusqu'au 31.12.2023. La méthode de conversion a été corrigée en 2024 afin de tenir compte du taux de change applicable à la date de clôture de l'exercice.

Montant des obligations en monnaies étrangères converties au taux de change historique au 01.01.2024 : CHF 1'120'828'324.

Montant des obligations en monnaies étrangères converties au taux de change de clôture au 01.01.2024 : CHF 1'059'043'710.

Effet de la correction (perte de change) : CHF 61'784'614. Le montant de la correction de la méthode de conversion au 01.01.2024 de CHF 61'784'614 figure dans les charges extraordinaires dans les comptes 2024.

Commentaires relatifs au bilan

1 - Autres placements

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Fonds de placement immobilier	56'452'501	53'653'263
Fonds de placement actions	69'340'659	70'389'584
Fonds en instruments du marché monétaire	-	27'646'893
Total	125'793'160	151'689'740

2 - Comptes de régularisation actifs

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Intérêts courus sur les placements de capitaux	7'225'931	5'413'797
Impôts à recevoir	4'736'993	-
Total	11'962'924	5'413'797

3 - Provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Reports de primes	-	-
Provisions pour sinistres en cours	71'073'005	72'996'128
Autres provisions techniques:		
Provisions de sécurité et pour fluctuations	299'223'665	270'660'280
Provisions de vieillissement	811'124'793	831'868'901
Autres provisions techniques	55'901'423	56'932'777
Total autres provisions techniques	1'166'249'881	1'159'461'958
Provisions pour parts d'excédents contractuels	840'893	966'059
Total	1'238'163'779	1'233'424'145

4 - Provisions non techniques

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Provision pour risques liés aux placements de capitaux	36'469'164	36'469'164
Total	36'469'164	36'469'164

5 - Comptes de régularisation passifs

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Commissions à payer	1'018'134	1'917'232
Impôts année courante	-	10'633'247
Autres passifs de régularisation	1'047'598	1'986'598
Total	2'065'732	14'537'077

6 - Propres parts du capital

	Nombre	Valeur au 31.12.2025	Nombre	Valeur au 31.12.2024
1 ^{er} janvier	4'560	-	4'560	-
Achat	-	-	-	-
Vente	-	-	-	-
31 décembre	4'560	-	4'560	-

7 - Tableau de variation des capitaux propres

Montants en CHF	Capital-actions	Réserves légales issues du capital	Réserves légales issues du bénéfice	Propres parts du capital	Bénéfice au bilan	Total
Capitaux propres 01.01.2024	8'000'000	2'000'000	4'135'666	p.m.	138'635'812	152'771'478
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	94'320'535	94'320'535
Capitaux propres 31.12.2024	8'000'000	2'000'000	4'135'666	p.m.	232'956'347	247'092'013
Bénéfice de l'exercice	-	-	-	-	29'569'468	29'569'468
Capitaux propres 31.12.2025	8'000'000	2'000'000	4'135'666	p.m.	262'525'815	276'661'481

Les réserves légales issues d'apports de capital (CHF 2'000'000) correspondent au fonds d'organisation.

Commentaires relatifs au compte de résultat

8 - Variation des provisions techniques pour propre compte

Montants en CHF		2025	2024
Provisions pour sinistres en cours	(-) Attribution/Dissolution	1'923'123	-1'112'695
Autres provisions techniques:			
Provisions de sécurité et pour fluctuations	(-) Attribution/Dissolution	-28'563'385	27'630'557
Provisions de vieillissement	(-) Attribution/Dissolution	20'744'108	20'060'800
Autres provisions techniques	(-) Attribution/Dissolution	1'031'354	-7'044'673
Total autres provisions techniques		-6'787'923	40'646'684
Provisions pour parts d'excédents contractuels	(-) Attribution/Dissolution	125'166	299'974
Total		-4'739'634	39'833'963

9 - Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte

Montants en CHF	2025	2024
Autres charges administratives	-190'172	-1'038'208
Publicité et commissions	-30'145'809	-21'489'499
Indemnités pour frais administratifs	-71'249'934	-53'826'598
Total	-101'585'915	-76'354'305

10 - Résultat des placements

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2025	Plus-values réalisées 2025	Plus-values non réalisées 2025	Total 2025
Biens immobiliers	7'583'641	611'001	-	8'194'642
Titres à revenu fixe	14'547'650	143'654	-	14'691'304
Actions	1'645'643	5'265'423	5'464'480	12'375'546
Autres placements	2'872'173	41'306'814	12'545'406	56'724'393
Total	26'649'107	47'326'892	18'009'886	91'985'885

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2025	Moins-values réalisées 2025	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2025	Total 2025
Biens immobiliers	-2'545'374	-	-1'850'549	-4'395'923
Titres à revenu fixe	-	-6'649'050	-18'456'744	-25'105'794
Actions	-	-2'961'526	-	-2'961'526
Autres placements	-	-22'443'223	-11'870'663	-34'313'886
Charges d'administration des placements	-1'702'343	-	-	-1'702'343
Total	-4'247'717	-32'053'799	-32'177'956	-68'479'472
Résultat des placements de capitaux	22'401'390	15'273'093	-14'168'070	23'506'413

Résultat des placements (suite)

Produits des placements Montants en CHF	Produits des placements 2024	Plus-values réalisées 2024	Plus-values non réalisées 2024	Total 2024
Biens immobiliers	7'724'520	808'477	-	8'532'997
Titres à revenu fixe	12'229'986	1'792	19'393'434	31'625'212
Actions	1'553'286	222'326	4'666'475	6'442'087
Autres placements	2'914'905	8'910'246	19'803'802	31'628'953
Total	24'422'697	9'942'841	43'863'711	78'229'249

Charges financières et frais de gestion des placements Montants en CHF	Charges de gestion 2024	Moins-values réalisées 2024	Moins-values non réalisées et provision pour dépréciation 2024	Total 2024
Biens immobiliers	-1'802'144	-	-1'863'620	-3'665'764
Titres à revenu fixe	-	-5'740'122	-	-5'740'122
Actions	-	-12'623	-2'830'497	-2'843'120
Autres placements	-	-1'346'864	-30'303'609	-31'650'473
Charges d'administration des placements	-1'251'234	-	-	-1'251'234
Total	-3'053'378	-7'099'609	-34'997'726	-45'150'713
Résultat des placements de capitaux	21'369'319	2'843'232	8'865'985	33'078'536

11 - Autres produits

Montants en CHF	2025	2024
Dissolution de la provision pour risques liés aux placements de capitaux	-	61'800'000
Autres produits	958'211	1'335'133
Total	958'211	63'135'133

12 - Autres charges

Montants en CHF	2025	2024
Amortissements sur primes	-1'390'653	-1'336'380
Autres charges	-16'652	-4'516
Total	-1'407'305	-1'340'896

13 - Charges extraordinaires

Montants en CHF	2025	2024
Correction de la méthode de conversion en CHF des obligations en monnaies étrangères au 01.01.2024	-	-61'784'614
Total	-	-61'784'614

Autres informations

Dissolution des réserves de remplacement et des réserves latentes supplémentaires

Dissolution nette de réserves latentes de CHF 61'800'000 en 2024.

Pas de dissolution de réserves latentes en 2025.

Nombre d'employés à plein temps en moyenne annuelle

Assura SA n'a aucun employé.

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Dettes envers la Fondation de prévoyance du Groupe Assura (solde des cotisations courantes agents)	19'529	52'790

Actifs gagés en garantie des dettes de l'entreprise et actifs grevés d'une réserve de propriété

Montants en CHF	31.12.2025	31.12.2024
Fortune liée	1'670'337'128	1'611'143'125

Engagements conditionnels

Déclaration de consentement à l'imposition de groupe TVA Figeas SA et de reconnaissance de la responsabilité solidaire.

Honoraires de l'organe de révision

Montants en CHF	2025	2024
Prestations d'audit	188'749	197'672
Autres prestations de services	-	-
Total	188'749	197'672

Événements importants survenus après la date du bilan

Jusqu'à la date d'arrêté des comptes du 15 avril 2026 par l'organe compétent, il ne s'est produit aucun événement postérieur significatif qui nécessite la modification de la valeur des actifs et des passifs au 31.12.2025.

Proposition concernant l'emploi du bénéfice au bilan

Mouvement du bénéfice au bilan

Montants en CHF	2025	2024
Bénéfice reporté	232'956'347	138'635'812
Bénéfice/(-) perte de l'exercice	29'569'468	94'320'535
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	262'525'815	232'956'347

Proposition du Conseil d'administration concernant l'emploi du bénéfice au bilan

Montants en CHF	2025	2024
	Proposition du Conseil d'administration	Décision de l'Assemblée générale
Bénéfice au bilan à disposition de l'Assemblée générale	262'525'815	232'956'347
Report à nouveau	262'525'815	232'956'347

Impressum

Édition

Assura SA
Avenue C.-F. Ramuz 70
1009 Pully
assura.ch

Tirage

25 exemplaires

Avril 2026

